



VERSAILLES ENVIRONNEMENT ET INITIATIVE

Siège : 26, rue St Médéric - 78000 – VERSAILLES

Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : assocevei@reseaux.net ou gbguy@club-internet.fr

Bulletin d'information N°4 -ETE 2008

Après les élections municipales qui ont conduit au changement de nombreux responsables à Versailles, une accalmie apparente s'est installée, sans que le citoyen versaillais sache très bien ce qui se passe et quels changements.. ou absence de changements, ce grand silence abrite...

Il est vrai qu'il faut sans doute aux responsables un certain temps pour s'approprier les dossiers et décider de ce qui sera réalisé.

Pour VEI, dont la Ville est pour de nombreux thèmes un interlocuteur, il reste bien des « choses à faire », et certaines ne réclament ni grandes réflexions, ni grands efforts, mais simplement de la conviction.

La ZAC Chantiers n'est finalement pas en chantier, ce qui ne peut déplaire aux nombreux versaillais qui avaient témoigné lors de l'enquête publique : faut-il rappeler que les commissaires enquêteurs avaient émis un avis unanimement défavorable et demandaient des modifications ? Qu'en sortira-t-il ? Mystère.. Si l'architecture, la convivialité et la circulation s'en trouvent améliorées, et que le commerce local n'en souffre pas, on ne peut que s'en réjouir. Mais pour le moment ce n'est pas seulement le calme, c'est la brume..

Pas de calme par contre sur le front de la circulation: les camions, interdits par la réglementation municipale sont de plus en

plus nombreux à *transiter* aux heures de pointe sur certains axes de la ville, un seul pouvant provoquer parfois de monstrueux embouteillages (jeudi 25 juin 15h30), mais tous engendrant des dangers, du bruit, des défoncements de chaussée et une forte pollution.

Endormie, la commission des circulations douces ne se réunit plus. Mais on nous promet boulevard du ROI une piste cyclable exceptionnelle et chère (plus que le prix de tout le schéma cyclable triennal de Versailles, il est vrai modeste), qui nous l'espérons, n'empêchera pas la réalisation d'autres aménagements prévus de longue date et indispensables à la sécurité.

En petite vitesse également, le plan local de déplacement intercommunal qui devait présenter ses conclusions en juin .



Point de nouvelles des conseils de quartiers, que chacun souhaite voir mieux fonctionner.

L'été verra-t-il arriver un souffle, pour permettre de prendre un cap vers quelques nouveautés à l'automne ?

Anne BOISROUX-JAY

Notez: forum des associations 2008 : le samedi 6 septembre, stand C38

Création du site de VEI : <http://vei.free.fr> : vos suggestions ?



Notez aussi : L'association n'a pas de gros besoins financiers, mais sans votre participation, elle ne peut pas vivre ! Si ce n'est déjà fait pouvez vous la régulariser par chèque (10€) à l'ordre de V.E.I ?

Le bruit à Versailles :

Les sources de bruit locales sont nombreuses **autour** de Versailles, enserré dans un nœud de communication (dont nous profitons) : autoroutes, voies ferrées, aéroports privés ou militaires, proximité du champ de tir. Mais aussi **dans** Versailles sur certains axes très encombrés à certaines heures, et du fait de la présence de plusieurs centres de secours (d'où les sirènes). Le site

****Une carte du bruit doit légalement être établie : Versailles est en retard sur ce point**

électronique de Versailles sous sa rubrique « bruit » indique qu'il existe un classement des voies en 5 catégories d'exposition au bruit. Les conclusions d'un travail universitaire ciblent- cela ne nous étonnera pas- les environs de la Gare des chantiers (exposé à environ 70 décibels) et le pont des Chantiers (fourchette de 80 à 115 dB).

Un camion, c'est quoi ?



Véhicule utilitaire : A Versailles livraisons interdites de 7h30 à 9h et de 16h30 à 20h. Il manque des aires de livraison !

Véhicule lourd : bruits et dégâts de chaussée, tout camion > à 3.5 T est **interdit** de traversés et même de livraison aux heures de pointe.



Véhicule dangereux : surtout en ville, mauvaise visibilité du chauffeur .pourcentage important, à Versailles des accidents mortels



A Versailles, en dépit des arrêtés municipaux, on ne contrôle pas !

Plan local de déplacements(PLD) :

L'intercommunalité, sous l'égide des élus, élabore ce plan qui enregistre un important retard: les associations, dont la nôtre, devaient être consultées le 24 juin mais la réunion a été reportée.

A la suite de la réunion du 2 avril, organisée par VEI, un cadre inter-associatif permet de travailler ensemble. Questionnaire reçu de l'intercommunalité : à renvoyer pour le 30 septembre.

Balade VELO

Sur le site du plateau de Saclay, à l'emplacement de l'Opération d'Intérêt National (OIN) dont on parle beaucoup en ce moment.

Dimanche 6 octobre après midi, RDV au siège, 26 rue saint Médéric à 14h30. Longueur du circuit 20 km environ, difficulté moyenne pour l'accès au plateau.

Circulations douces (piétons et vélos)

Le deuxième schéma triennal voté par l'ex municipalité, *encore non réalisé*, indique une dépense totale de 400 000€, tandis que pour la piste Bd du Roi le premier prix annoncé était de 900 000€, (des espoirs de réduction depuis) : la somme annoncée ne va-t-elle pas "cannibaliser" le schéma ?



Une autre crainte : la nouvelle municipalité n'apprécierait pas les projets de *contresens cyclables*, inscrits dans le schéma, qui constituent pourtant une solution reconnue partout mais surtout bien adaptée à Versailles. Discutée et acceptée par le groupe des usagers, elle est aussi fortement encouragée par la Région qui la finance (car reconnue comme source de sécurité supplémentaire !!).



** Ces deux soucis, nous l'espérons seront bientôt levés..

** Une bonne nouvelle pour les clients du *point vélo* : depuis le 1^{er} juillet, les détenteurs du passe Navigo ont une réduction de 50%(soit 5,5 € par mois)

ZAC Chantiers... sans chantier



Cette Zone d'Aménagement Concerté a fait couler beaucoup d'encre.. Et quelques larmes : 4 enquêtes publiques (PLU, assainissement, nœud multimodal et récemment réseau des voies de communication),

Neuf registres de remarques rien que pour la première EP, un avis négatif des commissaires enquêteurs, plusieurs recours gagnés ou perdus..

La nouvelle municipalité a annoncé vouloir modifier certains points, ce dont on peut se réjouir.

VEI et des adhérents ont témoigné lors de toutes ces enquêtes, notamment en février 2008 : cette dernière donnait curieusement un bien meilleur aperçu de l'ensemble des aménagements de la zone, à l'exception... du réseau « viaire » justement! Close depuis le 9 février, elle n'a pas encore donné lieu à dépôt de conclusions à la Préfecture (délai normal un mois)

**On peut penser que vu la complexité de la situation et des négociations en cours, le retard s'explique par la recherche de solutions nouvelles : de nombreux points négatifs ou mal résolus y subsistaient notamment en matière de croisement de flux et de nuisances pour le quartier. Cependant, l'absence de conclusions ne peut, sans risque, se prolonger trop longtemps..

Propreté dans Versailles



Des *médiateurs* « tournent » dans la Ville depuis un an.. Dans certains endroits pourtant très sales, on ne les a jamais vus...mais ils sont sans nul doute occupés. Certains quartiers auraient-ils pu noter de substantiels progrès ? Dites le nous ! Il serait temps de réclamer un bilan transparent de cette opération.

Nous n'avons de notre côté pas noté de résultats visibles sur ce thème pourtant important, souvent cité en réunion publique, et d'ailleurs retenu par les adhérents lors de notre AG du 2 avril 2008.

** Une demande de *rendez vous* a été présentée par VEI à la Mairie depuis

Mai 2008... Espérons une rencontre pour la rentrée ?

Une balade au Parc Balbi le 18 juin 2008 : la gestion « éclairée » des espaces verts à Versailles

(Sous la conduite de C. Biass-Morin et S. Moreau)

C'est à 18h que nous retrouvons avec 25 personnes, la directrice des espaces verts de la Ville et le responsable municipal du Potager à l'entrée du parc Balbi, jardin à l'anglaise doté d'un étang, alimenté par des sources récemment localisées lors du curage, et d'une grotte tout à fait kitsch.

Situé à côté du Potager du Roi, ce parc de 3 hectares créé à la fin du 18^e siècle pour abriter les rencontres de la comtesse de Balbi, maîtresse en titre du Comte de Provence (frère de Louis XVI), abrite plutôt aujourd'hui des familles après avoir, dit-on, favorisé quelques loisirs interdits pendant sa fermeture.. En effet, ce parc a connu récemment quelques aléas : fermé après la tempête de 1999, il fut enfin rouvert en 2002 et l'est encore 363 jours sur 365. Ceci après des travaux de restauration du mur ancien qui le sépare de la Pièce d'eau, sécurisation et la signature d'une convention entre le Potager et la Ville, qui paie son entretien. Les dégâts sont encore visibles : la tempête a suivi une coulée et a été sélective..

Additionnés aux autres espaces verts de la Ville, ce sont 66 hectares au total qui nécessitent un entretien assuré par 52 jardiniers, qui s'occupent au total des 18000 arbres. Le calendrier annuel de travail comprend le balayage et ramassage de feuilles pendant au moins 3 mois, les plantations en automne et au printemps,



La gestion choisie par la ville est dite gestion différenciée. Du fait des restrictions d'eau et des interdictions d'arroser, des variétés plus rustiques sont désormais choisies, un broyat de bois (issu du travail effectué sur la plate forme d'insertion sociale) empêche l'évaporation sur les massifs, et l'on effectue moins de tontes. Pour l'arrosage, des bâches souterraines recueillent partiellement l'eau de quelques sources du sous-sol versaillais qui en regorge. Cela permet d'arroser les plantations d'arbres, environ 60 plants par an.

Interrogée sur les essences forestières utilisées, la directrice rappelle les maladies qui ont décimé certaines espèces : graphiose de l'orme, venue de grande Bretagne, chancre du platane qui arrive par le sud de la France mais provient des USA. Il est possible que d'ici 10 ans tous les platanes de la ville soient atteints. Les choix de variétés sont faits en fonction de l'échelle des rues : c'est ce qui explique les plantations avenue de Clagny

Pour les plantes, le recours à 80% de plantes vivaces et non plus annuelles permet de gagner du temps utilisé pour le désherbage. Les plantes proviennent soit d'achats, soit d'une pépinière municipale située aux Gonards

Par ailleurs, pour des raisons environnementales, la Ville de Versailles est l'une des rares villes françaises à pratiquer le « Zéro phyto » c'est à dire l'absence de traitements chimiques. On recourt au traitement thermique ou mécanique, avec de la main d'œuvre supplémentaire. Le budget anciennement utilisé pour les produits est reporté sur l'embauche de 8 à 10 personnes pendant 3 mois. Les services de la voirie ont également renoncé aux traitements.

La formation des jardiniers de la ville est en cours car cette nouvelle gestion y oblige.

Mais évidemment les jardins privés ne sont pas soumis à cette option, et l'on peut y réfléchir : la liste des espèces et techniques est à la disposition des volontaires